

Saint-Malo, le dimanche 23 avril 2017-

CADA,

35, rue Saint-Dominique

75700 PARIS 07 SP

Objet: Refus de communication de document.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de saisir votre Commission d'une demande d'avis sur le refus opposé par monsieur le maire de Saint-Malo à ma demande de communication du document suivant :

Plan Pluri annuel d'Investissement (PPI) de la ville de Saint Malo

Vous trouverez, jointe à la présente lettre :

- La copie de ma demande de communication de document et restée sans réponse pendant plus d'un mois ;
- La copie de l'accusé de réception de cette demande ;
- Les pages 10 et 11 du compte rendu du conseil municipal du 2 février 2017 qui, dans l'introduction de la délibération n°5 adoptant le budget primitif 2017, cite explicitement le Plan Pluriannuel d'investissement (page 10) :
 - Le compte rendu est consultable en intégralité à l'adresse http://www.ville-saint-malo.fr/les-compte-rendus-des-conseils-municipaux/
- L'enregistrement audio du conseil municipal du 16 février 2017 est accessible et les passages sur le PPI sont compris entre 2h 28mn 30s et 2h 38mn25s à cette adresse file:///C:/Users/Alain/Documents/OSONS/CM%20SMalo/audio/Les%20comptes%2 Orendus%20audio%20du%20conseil%20municipal.htm

Il semble que la CADA soit déjà intervenue à propos des PPI. Ainsi sur la page http://www.cada.fr/actualites,6175.html du site de la CADA il est écrit :

« Le plan pluriannuel d'investissement d'une commune est un document administratif communicable

Le TA confirme l'avis favorable rendu par la CADA, en annulant la décision de refus du maire de communiquer le plan pluriannuel d'investissement 2002-2007 de la commune. Le TA considère que, contrairement à ce que soutient le maire en affirmant qu'il s'agit d'un document de travail à usage strictement interne, cette pièce n'a pas trait à l'organisation des services et revêt le caractère d'un document administratif communicable. TA de Pau, 2/02/2010, n° 09091158 »

Dans l'attente de l'avis de votre Commission, je vous prie de croire, Monsieur le Président, au nom de l'association OSONS!, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour OSONS!

Alain Guillard

Co-président